



communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 25 août 2011

LE RECENSEMENT EST TERMINÉ Les électeurs admissibles peuvent encore faire inscrire leur nom sur la liste électorale

Le recensement porte à porte pour l'élection générale provinciale du 4 octobre est maintenant terminé. Toutefois, les électeurs qui étaient absents lors du passage du recenseur peuvent encore faire inscrire leur nom sur la liste électorale.

La liste électorale préliminaire indique qu'environ 712 000 électeurs ont été recensés dans toute la province.

Une période de révision suit le recensement afin d'ajouter, d'enlever ou de modifier des noms sur la liste électorale. Tout électeur admissible n'ayant pas reçu de fiche de recensement doit vérifier si son nom figure sur la liste électorale. S'il n'y figure pas, l'électeur peut demander de le faire ajouter durant la période de révision. Cette période débute aujourd'hui et prendra fin le 22 septembre.

Les électeurs qui n'ont pas encore été recensés peuvent communiquer avec leur directeur du scrutin afin d'organiser une visite à domicile par un fonctionnaire électoral. Ils peuvent également se rendre au bureau du directeur du scrutin pour faire ajouter leur nom à la liste ou y apporter des changements. Ils doivent soit présenter une preuve d'identité avec photo émise par le gouvernement (comme un permis de conduire), soit fournir deux autres documents sur lesquels figure leur nom.

Les bureaux des directeurs du scrutin sont ouverts tous les jours de 8 h à 20 h, sauf le dimanche où ils sont ouverts de midi à 18 h.

Pour connaître l'adresse du bureau de leur directeur du scrutin, les électeurs peuvent appeler Élections Manitoba au 204 945-3225, sans frais au 1 866 628-6837, ou consulter le site Web www.electionsmanitoba.ca.

-30-

Les représentants des médias peuvent adresser leurs demandes à :
M^{me} Mary Skanderbeg, chef de la section des activités électorales
Téléphone : 204 945-1577
Courriel : miskanderbeg@elections.mb.ca

120 - 200 rue Vaughan
Winnipeg (Manitoba) R3C 1T5
Téléphone : 204.945.3225 Télécopieur : 204.945.6011
Sans frais : 1.866.628.6837
Courriel : election@elections.mb.ca

www.electionsmanitoba.ca

REMARQUE À L'INTENTION DES MÉDIAS :

Élections Manitoba est le bureau indépendant de l'Assemblée législative du Manitoba responsable d'administrer les élections provinciales ainsi que les élections partielles.

*Le site Web d'Élections Manitoba contient de l'information détaillée sur les élections courantes et passées. Il contient de l'information intéressante pour les médias, les électeurs et les candidats et sera mis à jour régulièrement tout au long de la période électorale. Consultez le site [**www.electionsmanitoba.ca**](http://www.electionsmanitoba.ca).*